



## ASSOCIATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE

Compte Rendu du Bureau  
Mercredi 21 Novembre 2012  
78 rue Olivier de Serres–PARIS 15

Membres présents : Pascal FORTOUL, Martine POIROT, Jean François DAUVERGNE, Marie Noëlle ANDURU, Philippe PASQUET, Philippe LEMAIRE, Jacques BOUYAT, Thierry COT, Denis COURTOIS, Bernard MERY, David LE BRAS, Patrice BRETON, Philippe TREILLE, Michel BIRE, Emmanuelle CHAMBARD, Patrick COUE, Dominique GARNIER, Hervé HEITZ, Jean-Luc HUMBERT, Bruno MALHEY, Jacques MARSAUD, Alain ROUCHETTE, Mathieu CHARTRON, Jean-Paul VOGEL, Anne-Claire CHOQUER, Laurence ANGLEYS

Excusés :

Agnès GORI RASSE, Jean-Charles DE BELLY, Sébastien LENOIR, Patrick PHULPIN, Jean-Pierre COTTAZ, Hervé BOULLE, Anne-Marie LE GLANIC, Georges PAUCHARD, Christian CAMARA, Frédéric PIN, Anne PELLAT

Les membres du bureau sont accueillis au siège de France Télécom par M. Alain Heyraud, directeur-adjoint

Pascal FORTOUL rappelle l'ordre du jour:

- Retour sur l'Assemblée Générale de Biarritz
- Prochain « Tour de France »
- Calendrier annuel des bureaux/prochain colloque national
- Universités d'Été 2013

- Questions diverses
- Retour sur l'Assemblée Générale de Biarritz

Réunissant plus de 200 adhérents, l'Assemblée Générale du 3 octobre dernier a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et de tracer de nouvelles perspectives pour le développement de l'association, alors que se profile une nouvelle étape dans le processus de décentralisation.

Les débats ont été riches et l'Assemblée Générale a été une réussite tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

De l'avis général, le « Manifeste », texte fondateur, donne à notre association toute sa légitimité, renforçant incontestablement sa visibilité et sa crédibilité ; pour preuve, les réactions très positives dont ont été témoins Jean-Paul Vogel et Philippe Lemaire lors de la réunion « inter-associations » organisée le 20 novembre dernier à Montpellier, sur « l'acte III de la décentralisation ».

Elaboré selon une méthode très largement participative, le texte fait consensus contrairement à d'autres productions plus sujettes à polémique.

Le manifeste est en cours de maquettage et sera diffusé en début d'année à l'ensemble des DG d'Intercommunalité, lors de la campagne d'adhésion.

Comme l'association s'y était engagée, il fera également l'objet d'une restitution auprès des adhérents, à l'occasion d'un prochain Tour de France que l'ADGCF organisera en 2013 et qui aura pour principal objet l'analyse du projet de loi sur le nouvel acte de décentralisation.

Dans la continuité des Universités d'Été et de la réflexion menée sur le « faire-ensemble », il s'agira comme le précise Pascal Fortoul, d'explorer le nouveau dialogue qui va se constituer entre les Intercommunalités et les Régions, dans le cadre des futures conférences des exécutifs régionaux.

Ces temps d'échanges avec les Régions seront suivis d'un autre d'un Tour de France, davantage « politique » organisé par l'AdCF, en liaison étroite avec notre association.

Il s'agit bien pour l'ADGCF d'être « proactive », comme le suggère Philippe Lemaire, notamment auprès des cabinets ministériels et de s'exprimer collectivement sur des sujets aussi importants que le futur projet de loi avec les autres associations de professionnels de collectivités, comme le souhaitent tout particulièrement Denis Courtois et Jean-Paul Vogel.

A ce propos, Pascal Fortoul indique qu'il a été invité le 14 novembre dernier par la Gazette des Communes, à une table ronde réunissant les 5 associations : SNDGCT, AATF, ADGCF, AITF, ANDGDGARD, sur « l'émiettement des associations de cadres territoriaux ».

Il relève qu'il était le seul à plaider pour le développement d'échanges entre les associations, en vue d'élaborer à minima, une plateforme commune sur certains sujets.

Pour autant, Jacques Marsaud estime que l'ADGCF, portée par le mouvement communautaire, qui bénéficie d'un large consensus, a un rôle tout particulier à jouer dans cette nouvelle phase de la décentralisation.

Forte de son expertise et s'appuyant sur son manifeste, elle a toute légitimité pour rassembler et encourager les différents acteurs à travailler ensemble, voire de générer une dynamique inter associative.

Pascal Fortoul souscrit à cette démarche de complémentarité tout en insistant sur la difficulté de rassembler des structures qui répondent à des finalités différentes.

Néanmoins, il se propose de rencontrer les Présidents d'Associations pour mieux expliciter nos actions et notre mode de fonctionnement afin de préparer l'ébauche d'un travail en commun.

#### ▪ Prochain Tour de France de l'ADGCF :

David Le Bras présente les contours de la nouvelle tournée en régions programmée au premier semestre 2013, articulante la présentation du Manifeste en introduction et un débat sur la nouvelle étape de la Décentralisation et sur la place de l'intercommunalité dans le processus de régionalisation à venir.

Il s'agit dans chacune des Régions, en lien étroit avec le délégué régional, d'organiser des échanges entre les DG d'intercommunalités et le représentant territorial de la Région, axés sur trois points :

*Tout d'abord l'exploration du contenu des schémas catégoriels (SRDE, SRADT, Schéma énergie climat, SRIT...) et les modalités d'association des communautés lors de leur élaboration, puis les principes de fonctionnement et les réglementations des Conseils régionaux et, enfin, l'organisation envisagée des futures conférences des exécutifs régionaux.*

L'idée est bien de s'inscrire dans le cadre du calendrier parlementaire, pour débattre du contenu du prochain acte de décentralisation.

Le projet de loi étant attendu pour février 2013, il est proposé à titre indicatif le calendrier suivant, intégrant deux temps de réunion sur la journée :

- 21 février : Rennes/Nantes
- 22 février : Caen/Rouen
- 7 mars : Valenciennes/Amiens
- 14 mars : Tours/Limoges
- 15 mars : Poitiers/Marmande
- 21 mars : Lyon / Marseille
- 22 mars : Montpellier / Toulouse
- 28 mars : Dôle/Dijon
- 29 mars : Clermont-Ferrand
- 4 avril : Strasbourg/Pompey
- 11 avril : Reims/Paris

En prolongement de ces rencontres régionales, se déroulera un second « Tour de France » sous l'égide de l'AdCF, avec des échanges entre Présidents d'Intercommunalités et Présidents de Régions et en introduction desquels, le délégué régional de l'ADGCF rendra compte de la teneur des débats techniques menés en amont.

L'éditeur Berger Levrault propose, par ailleurs, de capitaliser le travail produit dans un ouvrage consacré aux relations entre les Régions et les Intercommunalités.

Le prochain bureau proposé le 9 février 2013 sera exclusivement dédié à l'organisation de ce Tour de France qui doit donner l'occasion aux cadres dirigeants des Intercommunalités d'investir les politiques régionales et de nouer un dialogue avec leurs homologues en Région.

Il ressort du débat engagé par Patrick Coué, la nécessité d'une introduction politique à ces journées d'échange afin d'en faciliter le déroulement ultérieur.

David Le Bras tient à souligner qu'à l'occasion de la commission « Développement économique et emploi » de l'AdCF réunie en octobre dernier et à laquelle participait Pierre Lory-Forêt, en qualité de Vice-Président de l'ADGCF, ces rencontres en régions entre Communautés et Conseils Régionaux (réunions de DG et de Présidents) ont été largement évoquées devant les représentants de l'ARF.

Dans certains territoires, la tenue de ces réunions n'apparaît cependant pas aisée.

A titre d'exemple, la Bretagne citée par Jacques Bouyat.

La conférence du « B 16 » réunit déjà les Présidents du Conseil Régional, des quatre Conseils Généraux et des Agglomérations pour discuter des politiques territoriales, écartant toutefois une partie des collectivités bretonnes des grandes décisions impactant le territoire.

Denis Courtois exprime sa crainte de voir une catégorie d'intercommunalités exclues du débat, à la veille de l'Acte III.

L'enjeu est bel et bien aujourd'hui de permettre l'expression de toutes les intercommunalités, quelle que soit leur taille.

Ces échanges avec les Régions peuvent, de ce point de vue, s'avérer utiles.

L'Association représentative de la diversité intercommunale, doit aussi être en capacité d'émettre des prises de position, éclairées par les réflexions prospectives et les débats qu'elle organise.

Pour autant, Jean-Luc Humbert appelle à la prudence quant aux prises de positions de l'association qui doit veiller à ne pas s'engager sur le terrain des politiques.

Dans leurs propos, Martine Poirot, comme Bernard Mery, relèvent que l'association a toute légitimité en s'appuyant sur son expertise et son savoir-faire pour jouer un rôle actif de proposition, dans la construction de l'intercommunalité et l'évolution du « fait intercommunal ».

L'association, « militante » de l'intercommunalité, doit être, comme le manifeste Patrice Breton, un acteur à part entière et exprimer collectivement des positions.

Fort de son expertise, l'association doit se mobiliser en amont des réformes et Patrick Coué suggère qu'un travail d'analyse technique du futur acte de décentralisation soit effectué dès la parution du projet de loi.

A l'issue des débats engagés par Philippe Lemaire, il est décidé de mobiliser le réseau des DG via la plateforme web pour alimenter la réflexion.

Parallèlement, une note sera rédigée par David Le Bras.

Il s'agit pour l'association de renforcer ainsi sa visibilité et sa crédibilité, de ne pas se contenter d'agir en réaction à une offre « descendante » de projets législatifs mais bien d'être « proactive ».

## ▪ Calendrier annuel des Bureaux :

Sont proposées les dates suivantes :

- Samedi 9 février
- Vendredi 12 avril
- Jeudi 6 juin
- Samedi 7 septembre
- Mercredi 27 novembre

La date du 10 janvier initialement fixée est annulée.

Le temps d'échange prévu avec les délégués régionaux sous l'égide de Patrick Phulpin est de fait reporté au 17 janvier, en prolongement du colloque national de l'association qui portera sur le projet de loi de finances 2013.

La cérémonie des vœux de l'AdCF se déroulera également le 17 janvier 2013, à Paris 22 rue Joubert.

Patrice Breton propose de s'investir dans la structuration et la dynamisation du réseau régional aux côtés de David Le Bras, notamment dans la mise en place d'un « kit » sur lequel pourront s'appuyer les délégués régionaux.

## ▪ Universités d'Été 2013

En l'absence de Frédéric Pin en charge de ce dossier, David Le Bras est invité à présenter les premières réflexions menées sur les prochaines Universités d'Été qui se dérouleront les 4 et 5 juillet 2013 au Grand Bornand.

Il est proposé de retenir le concept de « Proximité » comme fil rouge des prochaines universités d'été qui pourraient s'intituler : « Territoires de projet et politique de proximité. ».

Il s'agirait d'analyser *le rapport, l'équilibre, entre la recherche d'économies d'échelle, de concentration intégration et la nécessité de garder de la « proximité ».*

• qu'est ce que la proximité ? Est-elle que physique ? Est ce un rapport au temps ? à l'accessibilité ? Comment le concept est-il bousculé par les outils de communication virtuelle ?

• cette question renvoie à l'organisation du bloc communal et au partage des politiques publiques, à la question managériale de la déconcentration du management dans nos organisations et à celle de la territorialisation des politiques des collectivités.

• cela renvoie également à la notion de chef de file et au partage des compétences dans l'acte 3 et aux rôles futurs des conférences des exécutifs régionaux

• elle peut aussi conduire à la question de la participation citoyenne, de la démocratie participative que les communautés peuvent ou doivent impulser.

Les participants relèvent la pertinence de la thématique proposée, à l'aube de grands débats parlementaires et d'échéances électorales importantes.

En coordination avec Frédéric Pin, un programme plus affiné, avec des propositions d'experts pour appuyer les réflexions, sera présenté en mars prochain.

#### ▪ Adhésions 2013 :

Une campagne d'adhésion va être lancée dès janvier 2013 auprès des DG et DGA d'Intercommunalité.

Le courrier sera accompagné du Manifeste et d'une plaquette actualisée, comme le suggère Thierry Cot, présentant l'Association afin de promouvoir ses actions, d'étendre son assise et sa notoriété.

Une refonte du site internet est également envisagée avec notamment la possibilité de développer les adhésions en ligne.

Patrick Coué tient à souligner, à la veille des élections de 2014, le soutien que peut apporter l'association aux collègues qui se trouveraient en difficulté. Il est rejoint sur ce point par Michel Biré, en charge de cette question au sein de l'Association et qui rappelle les garanties offertes par la SMACL.

Le coût de la prime d'assurance s'invite à nouveau dans le débat, révélant la nécessité d'engager rapidement des négociations avec la SMACL.

#### ▪ Questions diverses

Mutualisation :

*Sollicitation par le cabinet de Madame la Ministre Marylise Lebranchu pour conduire à davantage de mutualisation.*

David Le Bras indique que l'ADGCF a été sollicitée par le ministère pour produire une réflexion sur les moyens susceptibles de renforcer les dynamiques de mutualisation au sein du bloc local.

Une première proposition a été formulée par l'AdCF à savoir, imputer les charges de fonctionnement des services communs dans les attributions de compensation, afin de « muscler » le CIF des Communautés porteuses de ces services ; qui bénéficieraient ainsi d'une augmentation de leur DGF (un processus qui se déploierait à enveloppe constante).

Une proposition de loi tendant à favoriser le recours à la mutualisation par la création d'un coefficient d'intégration fonctionnelle a également été présentée par les sénateurs Detraigne et Mézard.

Pour autant, l'ADGCF est invitée à présenter sa contribution.

Le débat est ouvert et d'emblée, des interrogations subsistent. Des améliorations législatives ou réglementaires devront être apportées notamment en ce qui concerne les services communs.

Si la DGCL admet leur prise en compte dans les AC, il apparaît qu'elle en refuse tout effet sur le CIF et donc sur la DGF.

Philippe Lemaire fait part de son souhait de voir la mutualisation intervenir avec l'ensemble des organismes satellites des communautés (CCAS, CIAS...).

Via la plateforme, les DG de Communautés seront appelés à nourrir la réflexion afin que des propositions soient rapidement formulées auprès du cabinet du Ministre.

Club des Agglomérations de l'AdCF : la cohésion sociale à l'heure intercommunale

Une concertation nationale pour la refonte de la politique de la ville a été lancée le 11 octobre dernier par les ministres François Lamy et Cécile Duflot.

Le 13 décembre 2012, se tiendra rue Joubert une réunion du « Club des Agglomérations » de l'AdCF, consacrée à la cohésion urbaine et à laquelle est associée l'ADGCF.

Cet atelier permettra de revenir sur les politiques menées par les Intercommunalités mais aussi d'affiner les positions associatives, en vue d'établir une contribution à la démarche de concertation nationale.

Afin d'éclairer les travaux, David Le Bras propose de mobiliser la plateforme collaborative en vue de susciter les réactions des DG d'Intercommunalités sur le sujet. Anne-Marie Le Glanic, Vice-Présidente, représentera l'ADGCF à cette réunion et fera état de la position de l'Association.

L'accent est mis sur la nécessité de faire valoir notre expertise d'usage et d'alimenter les activités de lobbying de l'AdCF mais aussi comme le relève Denis Courtois, de trouver les relais susceptibles de porter les messages de l'Association dans les différents domaines intéressant l'Intercommunalité et de rendre compte de la vision de l'ADGCF sur les grands chantiers intercommunaux à venir.

Axes de coopération :

Des contacts ont été pris et restent à développer avec le CNFPT pour constituer dès 2013 une offre de formation répondant aux besoins spécifiques des cadres dirigeants d'Intercommunalité, à l'instar des travaux menés en octobre dernier par le CNFPT Grenoble.

Jean-Paul Vogel signale d'ores et déjà une réflexion menée par le CNFPT sur les questions de mutualisation qui mérite toutefois d'être étendue au champ plus large de l'Intercommunalité.

Martine Poirot déclare être associée au comité de pilotage mis en place par le CNFPT portant sur la révision des fiches « métiers » (DG-DGA) et dont le travail sera finalisé en janvier.

Pascal Fortoul mentionne avoir été sollicité par l'Ecole des Ponts Paris Tech, très intéressée par les travaux de l'Association et souhaitant également voir se développer un partenariat dans le domaine de la formation.

David Le Bras fait état d'une proposition émanant de David Guéranger, maître de conférence à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées et co-auteur avec Fabien Desage de l'ouvrage « *la politique confisquée, sociologie des réformes et des institutions intercommunales* ».

Il se propose de retravailler les statistiques réalisées à l'occasion de l'enquête menée dans le cadre de l'élaboration du Manifeste et de produire un travail sociologique sur les « trajectoires » des directeurs généraux, livrable pour les prochaines Universités d'Eté.

Partenariat :

RTE (Réseau de Transport d'Electricité) qui souhaite renouer un partenariat avec l'ADGCF, propose d'organiser des séminaires sur le thème de la transition énergétique.  
Après débat, ce type d'initiative est plutôt à favoriser en région.

\*\*\*\*\*

Avant de clôturer la séance, Pascal Fortoul informe les participants de la tenue d'une réunion de travail, en présence de quelques membres du bureau et de David Le Bras au cours de laquelle un bilan d'activités a été fait.

Cette rencontre a été l'occasion de témoigner à David Le Bras toute la satisfaction du bureau pour le travail accompli, de lui proposer un Contrat de travail à Durée Indéterminée et de fixer de nouveaux objectifs pour 2013.